

The Honourable Senator Bolduc moved, seconded by the Honourable Senator Bélisle, that the Report be adopted.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

Order No. 2 was called and postponed until the next sitting of the Senate.

## OTHER BUSINESS

### REPORTS OF COMMITTEES

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting of the Senate.

### OTHER

Orders No. 21 (motion), 36, 17 (inquiries) and 27 (motion) were called and postponed until the next sitting of the Senate.

### REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE SENATE PURSUANT TO RULE 29(2):

Reports of Forestry Canada required by the *Access to Information Act* and the *Privacy Act* for the period ended March 31, 1992, pursuant to the *Access to Information Act*, R.S.C. 1985, c. A-1, s. 72(2) and the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. P-21, s. 72(2).—Sessional Paper No. 343-594.

Reports of the Medical Research Council of Canada required by the *Access to Information Act* and the *Privacy Act* for the period ended March 31, 1992, pursuant to the *Access to Information Act*, R.S.C. 1985, c. A-1, s. 72(2) and the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. P-21, s. 72(2).—Sessional Paper No. 343-595.

Report of the Canada Post Corporation required by the *Privacy Act* for the period ended March 31, 1992, pursuant to the *Act*, R.S.C. 1985, c. P-21, s. 72(2).—Sessional Paper No. 343-596.

## ADJOURNMENT

The Honourable Senator Lynch-Staunton moved, seconded by the Honourable Senator Sylvain:

That the Senate do now adjourn.

The question being put on the motion, it was adopted.

L'honorable sénateur Bolduc propose, appuyé par l'honorable sénateur Bélisle, que le rapport soit adopté.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'article n° 2 est appelé et différé à la prochaine séance du Sénat.

## AUTRES AFFAIRES

### RAPPORTS DE COMITÉS

L'article n° 1 est appelé et différé à la prochaine séance du Sénat.

### AUTRES

Les articles n°s 21 (motion), 36, 17 (interpellations) et 27 (motion) sont appelés et différés à la prochaine séance du Sénat.

### RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DU SÉNAT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 29(2) DU RÈGLEMENT

Rapports de Forêts Canada établis aux termes de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, pour la période terminée le 31 mars 1992, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*, L.R.C. 1985, ch. A-1, par. 72(2), et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 343-594.

Rapports du Conseil de recherches médicales du Canada établis aux termes de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, pour la période terminée le 31 mars 1992, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*, L.R.C. 1985, ch. A-1, par. 72(2), et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 343-595.

Rapport de la Société canadienne des postes établi aux termes de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, pour la période terminée le 31 mars 1992, conformément à la *Loi*, L.R.C. 1985, ch. P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 343-596.

## AJOURNEMENT

L'honorable sénateur Lynch-Staunton propose, appuyé par l'honorable sénateur Sylvain,

Que le Sénat ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.